

# JAZENEUIL ENERGIES SAS

Correspondant : Valentin Leclercq  
Téléphone : 07 51 67 32 90  
Courriel : valentin@ttrenergy.com



**Préfecture de la Somme**  
**Monsieur le Préfet**  
**51, Rue de la République**  
**F-80000 Amiens Cedex**

Rethel, le 15 décembre 2021,

COURRIER LRAR : 1A 171 532 9669 3

---

**Objet : Demande de prorogation du délai de validité de l'autorisation environnementale (1 éolienne et un poste de livraison) et du délai de validité de l'enquête publique**

Monsieur le Préfet,

Je viens vers vous en tant que représentant de la société JAZENEUIL ENERGIES SAS, bénéficiaire, d'une part, de permis de construire délivrés le 1<sup>er</sup> juin 2012 et, d'autre part, d'une antériorité ICPE pour l'exploitation d'une éolienne et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de Nurlu, dans le département de la Somme.

Conformément à l'article 15 de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017 *relative à l'autorisation environnementale*, tel que modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018 dite « loi ESSOC », les permis de construire et l'antériorité ICPE doivent tous deux être considérés, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, comme une autorisation environnementale soumise aux dispositions des articles L. 181-1 et suivants du Code de l'environnement, notamment lorsque cette autorisation est modifiée ou renouvelée.

Une première demande de prorogation de cette autorisation environnementale a été faite le 13/03/2020 (décision implicite d'acceptation à compter du 25/08/2020), puis une seconde le 13/01/2021 (décision implicite d'acceptation à compter du 23/03/2021) pour une prorogation **jusqu'au 19/05/2022**.

Aussi, cette autorisation environnementale a été modifiée suite à la demande réceptionnée le 04/11/2020, modification acceptée à travers la lettre de non-substantialité du 12/01/2021.

Avec la modification du gabarit d'éoliennes actée en début d'année, et compte tenu des fortes tensions sur le marché suite à la crise sanitaire, la société JAZENEUIL ENERGIES SAS prévoit dorénavant une mise en service de l'installation à **l'automne 2022**, délai permettant à la fois de couvrir le délai de livraison de l'éolienne et du poste de livraison, et les travaux de raccordement auprès de la SICAE de la Somme et du Cambrasis.

Au regard de ces circonstances, j'ai l'honneur de solliciter la prorogation du délai de validité de l'autorisation environnementale pour une durée de 6 mois à compter du 19/05/2022, soit jusqu'au **19/11/2022**.

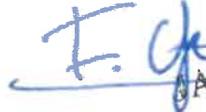
A noter, pour votre information, que l'ouverture du chantier est prévue mi-février.

# JAZENEUIL ENERGIES SAS

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments dévoués.

Fiona Groetaers

Présidente

  
**JAZENEUIL ENERGIES**  
19, Avenue Charles de Gaulle  
**08300 RETHEL**  
R.C.S Sedan : 484 739 271



DESTINATAIRE

Préfecture de la Somme  
 51, rue de la République  
 80000 Amiens Cedex

Présenté / Avisé le :  
 Distribué le :  
 Je soussigné(e) déclare être le destinataire  
 Le destinataire  
 Le mandataire  
 CNI / permis de conduire  
 Autre :  
 16 DEC. 2021  
 1100 JMS PPDC

Date : 15/12/2021  
 Prix : 1,15EUR  
 CRBT :  
 Niveau de garantie (valeur au dos) : R1  R2  R3

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire a été vérifiée précédemment.

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de envoi : 1A 171 532 9669 3



251



EXPÉDITEUR

~~SAZENEUIL ENERGIES~~  
~~TTR ENERGY~~

Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale

N°: 11 RUE CLEMENT ADEL  
 51100 REIMS  
 Libellé de la voie  
 Code postal  
 Commune

Utilisez uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne

Consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)



PREUVE DE DISTRIBUTION  
 La Poste - SA au capital de 5 364 861 364 euros - 356 000 000 RCS Paris  
 Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75016 PARIS